



**Correspondances Calvados,
Manche et Orne**

2 rue des Roquemonts
14052 CAEN Cedex 4
Mail: service14@saferdenormandie.fr
Mail: service50@saferdenormandie.fr
Mail: service61@saferdenormandie.fr

Correspondances Eure et Seine-Maritime

Maison de l'élevage
421 chemin de la brèteque
CS50585
76235 BOIS-GUILLAUME Cedex
Mail: service27@saferdenormandie.fr
Mail: service76@saferdenormandie.fr

APPEL DE CANDIDATURE

(Articles L 143-3, L 331-2 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime)

La Safer de Normandie informe qu'elle se propose d'attribuer, par rétrocession, échange, substitution, et si cela est précisé par bail rural ou occupation précaire, les biens fonciers bâtis ou non bâtis désignés dans les appels de candidatures ci-dessous que la Safer possède ou envisage d'acquérir ou que la Safer gère ou envisage de gérer.

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, impérativement au plus tard à la date limite de dépôt de candidature indiquée ci-dessous et en utilisant l'une des trois et seules possibilités de dépôt offertes :

- Soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) :
 - A la Safer de Normandie **au site de CAEN** pour les biens situés dans les départements de la Manche, de l'Orne ou du Calvados
 - A la Safer de Normandie **au site de BOIS-GUILLAUME** pour les biens situés dans les départements de l'Eure ou de la Seine-Maritime,
- Soit par mail aux adresses indiquées ci-dessus, en fonction du département du bien,
- Soit de manière dématérialisée, via l'outil Saisie des Candidatures en ligne en utilisant le lien suivant : <https://www.saferdenormandie.fr/fr/biens-acheter-louer/biens-acheter-louer.html> ou au moyen du QR Code suivant :



Passée cette date, les demandes ne seront plus prises en considération, tout comme le fait de présenter une candidature sous d'autres formes.

Tout candidat a la possibilité de présenter son projet sur tout ou partie des biens à condition que la Safer de Normandie ait une solution globale sur le dossier et quand bien même elle poursuivrait un objectif de transmission d'une unité.

Sauf mention, les biens présentés ici sont considérés comme étant classés soit en zone agricole ou naturelle, soit en zone non constructible, soit en secteur non encore urbanisé du document d'urbanisme.

Des compléments d'information pourront être obtenus, notamment la désignation cadastrale et la classification de ces biens dans un document d'urbanisme s'il existe, soit au siège de la Safer, soit dans les différentes permanences.

Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la Safer à l'égard des candidats.

Il est précisé que pour être candidat présenté aux instances, le dépôt de candidature en tant que tel ne suffit pas, ce qui signifie que tout candidat :

- doit accepter de remplir, signer et nous remettre une fiche de candidature Safer répondant à toutes les conditions du dossier dans les délais indiqués,
- doit présenter un projet. Ce projet doit être **synthétique** (si le projet dépasse 1 000 caractères, la Safer s'autorise à reformuler pour une présentation en instances) et **clair** (notamment sur les volets économique et environnemental),
- doit tout mettre en oeuvre pour permettre l'établissement d'un contact (a minima téléphonique) avec le conseiller foncier Safer en charge du dossier dans l'hypothèse d'une candidature dématérialisée via l'outil SCL.

● Bâti ○ Non bâti ◐ Foncier avec bâti ■ Location □ Vente ▣ Location et vente ▲ Occupé ▲ Libre **Date limite de dépôt : 22/06/2026**

Commune	Lieux-dits	Ha	a	ca			
14 CALVADOS - 02 31 47 23 60							
RUBERCY EXTENSION SAINT MARTIN DE BLAGNY	"La Poterie- Bois a Frandemiche"	06	64	02	◐	□	▲
Ancien corps de ferme avec parcelles de prairies. Biens libres à la vente à l'exception du corps de ferme qui restera occupé par M. Denis PHILIPPE.							
SAINT PIERRE EN AUGÉ EXTENSION BAROU EN AUGÉ	« les Menillières, le Champ Dodand, les Champs Foret, le Grand Jardin - la Cote de Pussais »	65	13	58	○	□	▲
Un ensemble de labours et prairies loué par bail rural, faisant partie d'une exploitation à reprendre à terme, dans l'objectif d'une installation.							
50 MANCHE - 02 31 47 23 64							
SAINT-GILLES / EXTENSION : THEREVAL	la pally, la piece du moulin, le mont guerard, l acre, le champ de l epine, la maison neuve, les champs de bas,les terries, la herbinriere	67	14	75	○	■	▲
Diverses parcelles de terre en nature d'herbage et labour. Attribution en jouissance par Convention d'Occupation Précaire							
BOURGVALLEES	LA CEINTURE -LE MESNIL HER, LA RICQUERIE	3	28	10	◐	□	▲
Parcelle en nature de pré comprenant maison d'habitation avec diverses dépendances							
SAINTE MERE EGLISE	La Planquette	3	81	38	○	□	▲